



DIX-NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général***Addendum*****Avis de décès****M. Madia Diop**

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 11 novembre 2008, de M. Madia Diop, ancien membre travailleur du Conseil d'administration.
2. Né le 3 octobre 1928 au Sénégal, M. Diop commence en 1950 une longue carrière syndicale qui débute dans les rangs de la CGT française. Comptable de profession, il participe en 1952 à la grève générale qui débouchera sur l'adoption d'un Code du travail d'outre-mer protégeant, pour la première fois, les travailleurs des colonies. En 1956, il est membre fondateur du Syndicat des travailleurs des industries alimentaires et en 1957 devient membre du Comité directeur de l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN). Après la dissolution de l'UGTAN, il crée l'Union sénégalaise du travail qui deviendra par la suite la Confédération sénégalaise du travail (CST). Exilé au Mali de 1964 à 1966, il continue néanmoins à diriger la CST. De retour dans son pays, celui qui apparaît alors comme un héros national de la classe ouvrière s'emploie à négocier la fusion des différentes organisations syndicales en une centrale unique, l'Union nationale des travailleurs du Sénégal (UNTS). En 1969, lorsque l'UNTS est dissoute, M. Diop participe à la fondation de l'actuelle Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) et en 1978 il est élu secrétaire général de l'Union régionale des syndicats CNTS de Dakar.
3. En 1981, cet infatigable partisan d'un syndicalisme plus combatif et démocratique crée le Renouveau syndical. A cette même époque, il prend la tête de la CNTS et est élu vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Ses activités prennent une envergure internationale et M. Diop est élu vice-président de l'Organisation de l'Unité syndicale africaine, puis président de la CISL-ORAF (Organisation régionale africaine de la Confédération internationale des syndicats libres). A ce poste, il multiplie les missions auprès de différentes centrales africaines et participe à de nombreuses réunions internationales.

4. Reconnu dans son pays pour son engagement politique et social, M. Diop a également été la voix des opprimés dans les enceintes internationales. Membre du Conseil d'administration du BIT de 1984 à 1990, ses interventions ont témoigné de son attachement aux principes des droits de l'homme et de la justice sociale. De 1981 à 2001, il a participé à toutes les sessions de la Conférence internationale du Travail dont il a été le Vice-président travailleur en 1996.
5. Connu dans sa jeunesse comme l'enfant terrible du syndicalisme, M. Diop laissera à tous ceux qui ont travaillé à ses côtés l'image d'un homme d'action qui toute sa vie durant a servi avec énergie et détermination le mouvement syndical non seulement africain, mais aussi mondial.
6. ***Le Conseil d'administration voudra sans doute inviter le Directeur général à transmettre ses condoléances à la famille de M. Madia Diop ainsi qu'à la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS).***

Genève, le 17 novembre 2008.

Point appelant une décision: paragraphe 6.